



CTSD 26 Juin 2017

Déclaration FSU

Madame l'inspectrice d'académie, mesdames et messieurs,

Nous nous étonnons, madame l'inspectrice d'académie de ne pas ouvrir ce comité technique en musique afin de nous conformer à l'esprit de notre notre nouveau ministre... Un ministre dont nous connaissons bien à Créteil, le goût pour les expérimentations tous azimuts : cagnotte des élèves en LP, internat d'excellence, repérage des élèves à risques dès la maternelle, évaluations comparatives etc

C'est donc sans tambours ni trompettes que nous examinerons la nouvelle marotte de M. Blanquer à savoir : le dédoublement des CP en REP +. Dispositif qui fait son retour au détriment, soit de la baisse des effectifs dans d'autres classes alors que nous comptons les classes les plus chargées d'Europe, soit du dispositif du plus de maître que de classe qui vient juste de se mettre en place et qui associé à la formation REP est plébiscité par une majorité d'enseignants.

M. Blanquer si prompt habituellement à mettre en avant des évaluations certifiées rigoureuses par ses services ou les Think tank dont il fait parti, aurait-il oublié l'évaluation de la DEP de 2003, très peu concluante sur l'efficacité à moyen terme de ce dispositif?

Mais notre nouveau ministre a décidément la faculté de nous étonner en poursuivant la plantation de marronniers par une nouvelle dérogation de l'organisation du temps scolaire. Après la contre réforme PEILLON-HAMON qui en détricotant le cadre national, a aggravé les inégalités territoriales, il aurait été de bon aloi de mener une évaluation rigoureuse des différentes organisations de la semaine scolaire, qui au nom du bien-être de l'enfant – qui parmi nous ne s'en revendique pas ? - s'est heurté au dogme de la réduction des budgets des collectivités territoriales, quand ce n'est pas au refus idéologique de communes récalcitrantes.

Lors des différents CDEN dédiés à cette question nous avons souvent égrainé la liste des dysfonctionnements : vendredi après midi libéré, pause méridienne supérieure à deux heures sans activité particulière, après midi d'une heure, horaires différents pour les classes au sein d'une école primaire, garderie en guise d'activités complémentaires, personnels non formés ...

C'est pourquoi, à la FSU nous continuons de revendiquer la mise à plat du décret en s'attaquant au déroulé de la semaine, de la journée et du calendrier scolaire dans sa globalité quitte à déplaire aux professionnels de l'or blanc. En proposant, et expérimentant de façon rigoureuse : au gré des choix des conseils d'écoles, le retour du samedi matin qui permettait de voir régulièrement les familles ? le mercredi matin avec un mercredi libéré par mois pour que les concertations soit inscrites dans l'emploi du temps collectif de tous les

personnels d'une même école? Le rallongement du temps de classe à 26 heures pour les élèves avec déconnexion du temps de service des enseignants ?

En attendant, l'âge d'or où ministres et politiques sortiront des partis pris et postures idéologiques stériles, pour proposer aux professionnels de l'Education une réelle concertation sur le temps scolaire prenant en compte le temps global de l'enfant et les contraintes des familles, nous soutiendrons tous les conseils d'école en faisant confiance aux équipes pour faire les propositions d'organisation qui semblent les plus favorables, compte tenu de la configuration des locaux, de la possible mise en place des TAP/NAP de qualité.

Tout en déplorant amèrement la précipitation qui prévaut à la mise en place d'un nouveau décret qui en réglant rien sur le fond, va entraîner une désorganisation de la préparation de cette rentrée scolaire néfaste pour tous les acteurs.

Quoi qu'il en soit, la FSU continuera sans relâche, quelque soit les artifices médiatiques, de faire valoir ses propositions pour transformer l'école et mettre en place les conditions non seulement du bien être mais surtout de la réussite scolaire de tous les élèves. Pour cela, les personnels ont besoin d'une formation de qualité adossée à la recherche, d'effectifs moins chargés, de RASED et d'enseignants spécialisés en nombre suffisant.